

L'enjeu londonien Les Canadiens à la Conférence de Londres (1866-1867)

Alex Tremblay Lamarche

Number 129, Spring 2017

Dans les coulisses de la Confédération

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/85500ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tremblay Lamarche, A. (2017). L'enjeu londonien : les Canadiens à la Conférence de Londres (1866-1867). *Cap-aux-Diamants*, (129), 4–7.

L'ENJEU LONDONNIEN

LES CANADIENS À LA CONFÉRENCE DE LONDRES (1866-1867)

par Alex Tremblay Lamarche

La Conférence de Londres est souvent perçue dans les synthèses d'histoire du Canada – lorsqu'elle fait l'objet d'une mention – comme une simple formalité au cours de laquelle « le gouvernement impérial rédige une loi afin de donner effet aux soixante-douze résolutions de la Conférence de Québec de 1864 ». Les bases sur lesquelles repose l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) auraient en effet été fixées à ce moment et le travail que mènent à Londres les délégués des provinces appelées à former le Canada de 1867 (la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Canada divisé politiquement en Canada-Est, ancien Bas-Canada, et Canada-Ouest, ancien Haut-Canada) viserait surtout à « régler les derniers détails de l'entente » aux yeux de Jean-Pierre Charland. S'il est vrai que l'AANB demeure dans l'ensemble assez proche des résolutions adoptées à Québec deux ans plus tôt, cela n'est pas faute de la part de certains de s'être déplacés à Londres animés du désir d'y apporter des modifications. Les seize délégués arrivent chacun avec des attentes différentes et espèrent pouvoir obtenir des changements au texte. Quelques Canadiens souhaitant avoir une incidence sur le projet de confédération s'activent également dans la capitale britannique afin de faire valoir leurs vues. Les autorités britanniques elles-mêmes ne cachent pas leur intérêt et tentent d'influer sur le cours des choses. Cet article entend donc examiner les jeux de coulisses et les objectifs des principaux acteurs



On reconnaît sur cette œuvre les cinq délégués du Nouveau-Brunswick (Samuel Leonard Tilley, John Mercer Johnson, Peter Mitchell, Charles Fischer et Robert Duncan Wilmot), les cinq de la Nouvelle-Écosse (Charles Tupper, William Alexander Henry, John William Ritchie, Jonathan McCully et Adam George Archibald) et les six du Canada-Uni (John A. Macdonald, George-Étienne Cartier, Alexander Tilloch Galt, William McDougall, William Pearce Howland et Hector-Louis Langevin). Les deux hommes debout à l'extrémité de la table sont Lord Carnarvon et Charles Stanley Monck. John David Kelly, *Fathers of Confederation in London*, 1935. (Bibliothèque et Archives Canada).

déployés à Londres entre décembre 1866 et mars 1867 pour faire passer l'AANB ou en contrecarrer l'adoption.

LES INTÉRÊTS DES SEIZE DÉLÉGUÉS

Les dix délégués qui représentent le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse mettent dès le début cartes sur table. L'idée de confédération est fortement contestée dans leur province respective et ils souhaitent boucler l'affaire le plus rapidement possible tout en faisant quelques gains au profit de leurs

commettants. Ils conviennent donc avec les délégués du Canada de partir pour Londres dans la deuxième moitié du mois de juillet 1866 afin que la mesure soit adoptée avant la fin de la session du Parlement impérial. Le gouvernement en place – dirigé par le libéral John Russell – est favorable au projet confédératif, car il croit que les colonies britanniques d'Amérique du Nord devraient s'unir pour des raisons de sécurité. Edward Cardwell, secrétaire d'État aux colonies, travaille donc, de concert avec John A. Macdonald et Charles Stanley Monck, gouverneur général des colonies de l'Amérique du

Nord britannique, en ce sens depuis plus d'un an. Malheureusement, le gouvernement Russell est battu sur un projet de réforme électorale hautement sensible qu'il caresse depuis quelque temps et il doit démissionner le 28 juin. Qu'à cela ne tienne, les délégués des provinces maritimes partent tout de même comme prévu pour l'Angleterre le 19 juillet et pressent leurs collègues du Canada de faire de même.

Ceux-ci ne sont, hélas, pas aussi pressés de partir et préfèrent reporter leur départ à l'automne puisque la menace feniane les inquiète grandement. Les fenians, ce groupe de nationalistes irlandais ayant choisi de lutter contre la présence britannique par les armes, mènent alors une série de raids contre les colonies britanniques de l'Amérique du Nord afin de forcer le gouvernement de la Grande-Bretagne à se retirer de leur pays. Après avoir tenté d'envahir l'île Campobello au Nouveau-Brunswick en avril 1866, ils attaquent la péninsule du Niagara le 2 juin et mènent un raid contre Pigeon Hill, près de l'actuelle frontière entre le Québec et le Vermont, quelques jours plus tard. Dans les circonstances, il est donc hors de question pour les délégués canadiens de partir « avant que la saison ne fût assez avancée pour empêcher toute attaque ». À la fin de l'automne 1866, une fois la menace disparue, les délégués canadiens quittent l'Amérique pour rejoindre le Royaume-Uni. S'ils souhaitent aussi que la confédération soit adoptée le plus rapidement possible, certains arrivent également avec des objectifs qui leur sont propres. Alexander Tilloch Galt continue ainsi de se faire le porte-parole des anglo-protestants du Canada-Est comme il le fait dans la colonie depuis son entrée en politique et souhaite que les droits des minorités religieuses soient enchâssés dans la constitution. John A. Macdonald serait, quant à lui, animé du désir d'obtenir une union législative plutôt que fédérale et de concentrer ainsi davantage de pouvoirs entre les mains d'un gouvernement central. Il bénéficie à cet égard de l'appui de plusieurs



autres délégués, du *Times* de Londres et du nouveau secrétaire d'État aux Colonies, Henry Howard Molyneux Herbert, 4^e comte de Carnarvon. En contrepartie, les délégués canadiens-français Hector-Louis Langevin et George-Étienne Cartier tiennent farouchement à ce que les institutions des leurs soient protégées. Aux dires du journaliste Elzéar Gérin, Cartier aurait même dû menacer les autres délégués de contacter le premier ministre du Canada-Est, sir Narcisse-Fortunat Belleau, afin qu'il dissolve le cabinet si ses collègues ne s'en tenaient pas à l'union fédérale dont il avait été question lors de la Conférence de Québec en 1864.

LES INTÉRÊTS DES AUTRES PARTIES PRÉSENTES

Parallèlement, quelques Canadiens se sont également déplacés jusque

dans la capitale britannique pour tenter d'influer sur le cours des choses. Une délégation des Maritimes dirigée par le Néo-Écossais Joseph Howe s'active d'ailleurs à Londres depuis le mois de juillet 1866 pour tenter d'empêcher toute union des colonies britanniques nord-américaines. Ses membres, parmi lesquels on compte entre autres les hommes politiques néo-écossais Hugh Macdonald et William Annand, multiplient les négociations de couloir et s'efforcent de rencontrer toutes les personnes susceptibles de les aider dans leur cause. Ils publient pamphlets, brochures et ouvrages hostiles à la confédération où ils exposent les raisons pour lesquelles l'Empire britannique n'a rien à gagner de pareil projet. L'union non exempte de tensions entre le Canada-Est et le Canada-Ouest et celle entre les différents États américains qui a donné lieu à une sanglante guerre civile constituent à leurs yeux deux excellents exemples qu'un tel projet ne pourrait qu'être voué à l'échec à plus ou moins long terme. Malheureusement pour eux, les Britanniques se montrent plutôt favorables au projet de confédération et s'avèrent peu sensibles à leurs arguments. D'autres sont à Londres non pas pour empêcher le projet de confédération, mais plutôt pour tenter de l'infléchir en faveur de leurs intérêts. C'est notamment le cas de l'archevêque d'Halifax, M^{gr} Thomas Louis Connolly. Ce dernier est un partisan de longue date de l'union des colonies britanniques d'Amérique du Nord puisqu'il voit dans ce projet « l'instrument qui permettrait aux catholiques des Maritimes d'obtenir la reconnaissance juridique des écoles séparées comme l'avait obtenue la minorité catholique du Canada-Ouest ». Sa présence à Londres vise donc à convaincre les délégués et le secrétaire d'État aux Colonies du bien-fondé de ses vues. Si Lord Carnarvon et Langevin se laissent gagner à sa cause, les autres délégués estiment qu'ils ne peuvent pas eux-mêmes proposer

pareille mesure et que c'est de la Nouvelle-Écosse qu'elle doit provenir. Or, le premier ministre Charles Tupper est inflexible sur cette question et n'entend pas donner de tels droits à la minorité catholique de sa province. Dans les circonstances, Connolly s'active donc pour que l'éducation soit confiée au gouvernement central plutôt qu'aux pouvoirs locaux puisqu'il estime que cela permettrait « que le système scolaire du Bas-Canada soit étendu à toutes les provinces de la confédération ». Malheureusement pour lui, il est hors de question pour les délégués franco-catholiques de laisser l'éducation entre les mains d'un pouvoir central anglo-protestant et ceux-ci vont s'opposer de tout leur poids à cette revendication de l'archevêque.

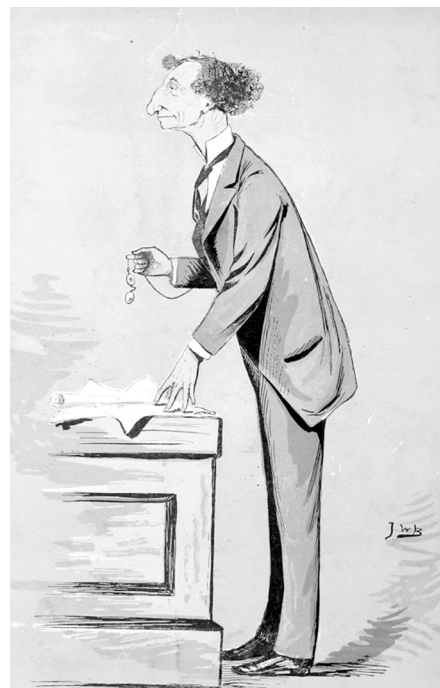
LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Les travaux de la Conférence de Londres s'ouvrent le 4 décembre 1866 au Westminster Palace Hotel. Macdonald se voit confier la présidence de la conférence et Hewitt Bernard – collaborateur et ami de longue date de ce dernier – en est nommé secrétaire. Au cours des vingt jours suivants, les seize hommes qui participent à la rencontre sont appelés à se pencher sur les 72 résolutions de la Conférence de Québec et à y apporter les modifications jugées nécessaires avant que l'AANB ne soit adopté. D'entrée de jeu, les délégués du Nouveau-Brunswick rappellent que le mandat reçu de leurs commettants est lié à la construction du chemin de fer intercolonial et qu'ils tiennent à ce que le projet soit réalisé dans les meilleurs délais. Galt réussit, quant à lui, assez rapidement à faire passer un amendement qui protège les minorités religieuses en permettant aux écoles dissidentes d'en appeler au gouvernement central si besoin est pour garantir leurs droits. Puis, Tupper demande à ce que les quatre représentants au Conseil législatif (Sénat) prévus pour

l'Île-du-Prince-Édouard soient attribués au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse afin que le poids des provinces maritimes soit similaire à celui qu'auront les futures provinces de Québec et de l'Ontario. Malgré quelques réticences de la part des délégués du Canada, leurs confrères des Maritimes finiront par obtenir gain de cause au cours de la conférence à la condition que les quatre sièges soient rétrocédés à l'Île-du-Prince-Édouard si elle devait se joindre à la fédération dans les années à venir. Enfin, quelques modifications sont apportées à la demande des Maritimes afin que les gouvernements locaux reçoivent davantage de subsides de la part du gouvernement central. Le projet comporte donc peu de changements majeurs et, au bout d'une semaine, les délégués ont déjà terminé l'étude préliminaire des résolutions de Québec et commencé à se pencher sur les points litigieux.

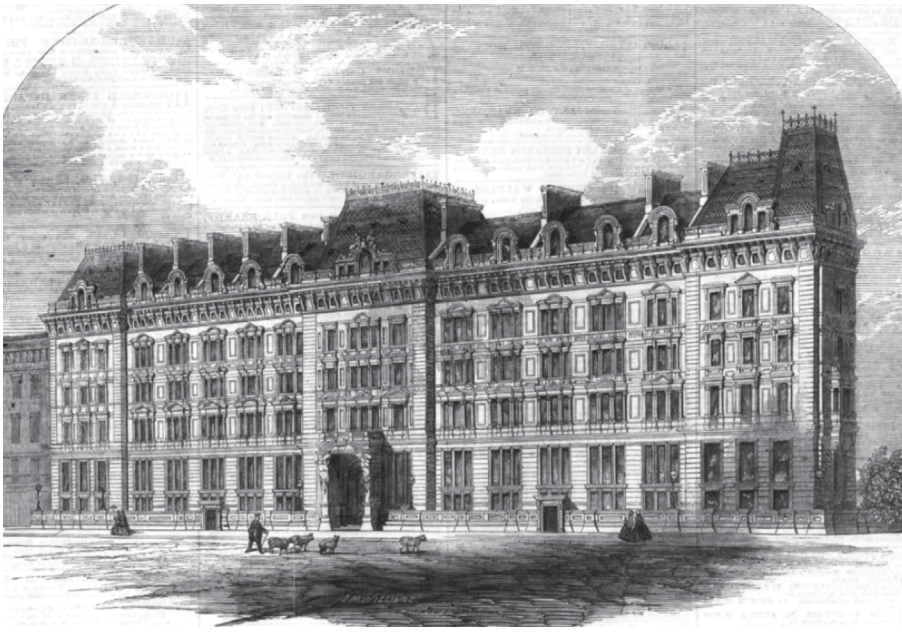
Le 11 décembre, les négociations se déplacent du côté du vaste domaine de Lord Carnarvon en périphérie de Londres : Highclere Castle. Macdonald, Cartier et Galt y sont en effet invités à présenter l'avancement des travaux à l'homme d'État et à échanger avec lui sur le travail qu'il reste à faire. Certains des autres délégués profitent quant à eux de la soirée pour aller au théâtre. Plusieurs sont d'ailleurs accompagnés de membres de leur famille et emploient leur temps libre à jouir de la vie mondaine londonienne avec eux. C'est le cas de Galt dont le fils, Elliott Torrance, s'est déplacé à Londres avec lui, mais aussi de William McDougall dont la fille est du voyage et de plusieurs des délégués des Maritimes qui sont venus accompagnés de leur femme.

Les travaux des délégués suivent donc leur cours jusqu'à ce que Galt et Cartier – dont les chambres respectives sont attenantes à celle de Macdonald – se fassent réveiller en plein milieu de la nuit du 12 au 13 décembre par un Macdonald en panique dont le lit s'est enflammé en raison d'une chandelle qu'il



Le 16 février 1867, les délégués canadiens réunis à Londres pour jeter les bases de l'AANB se retrouvent en l'église St George Hanover Square pour célébrer le mariage de John A. Macdonald et de Susan Agnes Bernard. La cérémonie est présidée par l'évêque anglican de Montréal (Francis Fulford) et donne lieu à toute une série de réjouissances. (*Right Hon. Sir John A. Macdonald, Premier of Canada, 1884, estampe, Bibliothèque et Archives Canada, n° R1300-184.*)

aurait oublié d'éteindre avant de tomber dans les bras de Morphée. Après avoir réussi tant bien que mal à éteindre le brasier, les trois hommes constatent que Macdonald est « légèrement brûlé à la tête et aux mains et que son omo-plate droite [est] sérieusement atteinte ». Malgré ses blessures, Macdonald est de retour le lendemain à la présidence de la conférence et le travail se poursuit jusqu'au 24 décembre, date à laquelle les délégués terminent la rédaction d'un brouillon qui sera envoyé à Lord Carnarvon afin qu'il puisse l'examiner avec les fonctionnaires du ministère des Colonies. Les délégués profitent donc de quelques semaines qui suivent pour se changer les idées et voyager en Europe. Macdonald, dont l'épaule ne s'est toujours pas cicatrisée, va se reposer en France. Galt rejoint son fils à Tours, Cartier part pour Rome et Langevin profite du passage de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau en Europe pour



À leur arrivée à Londres, les délégués du Canada-Uni s'installent au Westminister Palace Hotel au carrefour de Victoria Street et de Tolhill Street. C'est dans « une longue pièce assez jolie, décorée dans un style corinthien un peu lourd » qui s'y trouve que les travaux de la Conférence de Londres commencent le 4 décembre 1866. (J. M. Williams, *Westminister Palace Hotel*, 1860, gravure publiée dans *l' Illustrated London News*).

visiter le sud de la France et l'Italie avec lui. À leur retour, ils se réunissent chez Lord Carnarvon avec Charles Adderley, sous-secrétaire d'État aux Colonies, Frederic Rogers, sous-secrétaire d'État permanent aux Colonies et S. Reilly, conseiller juridique du gouvernement, pour étudier chacun des articles de la loi. Tout semble conforme aux vues du Colonial Office à l'exception du fait que le nombre de sénateurs soit arrêté à 72. Or, s'il devait y avoir un conflit entre la Chambre des communes et le Sénat, il serait impossible de le dénouer puisque le projet ne prévoit pas la possibilité de nommer davantage de sénateurs. Le 2 février 1867, les délégués se résolvent donc à ce que la reine puisse nommer trois ou six sénateurs sur recommandation du gouverneur général si le Sénat devait bloquer les travaux de la Chambre des communes. Dans les jours qui suivent, Lord Carnarvon introduit le projet à la Chambre des lords. Or, le Royaume-Uni est à ce moment déchiré sur une question de réforme électorale et certains parlementaires sont plus disposés à se pencher sur les colonies nord-américaines dans

ce contexte. Lors de la troisième lecture en Chambre des lords, John Campbell déclare d'ailleurs qu'« il n'y a pas moyen de choisir pire moment pour envoyer le projet de loi devant l'autre Chambre à moins que le but avoué ne soit de bloquer les discussions en cours. La Chambre des communes occupée par un projet qui affecte son existence même ne peut accorder ses pensées à l'Amérique du Nord britannique. » Le projet est malgré tout adopté le 26 février et transféré à la Chambre des communes. Là-bas, il fait l'objet d'une première lecture sans trop de remous mais, lors de la seconde, il se voit attaqué par le député whig John Bright. Ce dernier, qui avait été approché par Joseph Howe, fait état de l'opposition de la Nouvelle-Écosse au projet et propose que celui-ci soit reporté à une date ultérieure. Qu'à cela ne tienne, le projet est tout de même adopté par la Chambre des communes le lundi le 4 mars 1867. Il s'en est cependant fallu de peu pour qu'il soit retardé puisque Lord Carnarvon et ses collègues Jonathan Peel et Robert Arthur Talbot Gascoyne-Cecil, vicomte Cranborne (respectivement secrétaire d'État à la Guerre

et secrétaire d'État pour l'Inde) démissionnent le même jour afin de protester contre le projet de réforme électorale présenté par le gouvernement. Au final, le texte de l'AANB ne demeure pas très éloigné des 72 résolutions adoptées à Québec deux ans et demie plus tôt, la principale modification se trouvant à l'article 93 sur les écoles séparées. Cependant, les trois mois que passent les Pères de la Confédération à Londres pour en finaliser la rédaction ne furent pas de tout repos et c'est avec le sentiment d'avoir su assurer « l'avenir du pays », pour citer Langevin, qu'ils rentrent au Canada au printemps 1867.

Alex Tremblay Lamarche est étudiant au doctorat en histoire à l'Université Laval et à l'Université libre de Bruxelles

Pour en savoir plus :

Jean-Charles Bonenfant. « Le Canada et les hommes politiques de 1867 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 21, n° 3a (1967), p. 571-596.

Eugénie Brouillet, Alain-G. Gagnon et Guy Laforest, dir. *La Conférence de Québec de 1864 150 ans plus tard : comprendre l'émergence de la fédération canadienne*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2016, viii-374 p.

Gerald Peter Browne. *Documents on the Confederation of British North America : a Compilation Based on Sir Joseph Pope's Confederation Documents Supplemented by Other Official Material*. Toronto et Montréal, McClelland and Stewart, 1969, xxxiii-377 p.

Jean-Pierre Charland. *Une histoire du Canada contemporain de 1850 à nos jours*. Québec, Septentrion, 2007, 324 p.

Donald Creighton. *Le 1^{er} premier ministre du Canada, John A. Macdonald*. Tome 1 : *le Haut et le Bas-Canada*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1981, 450 p.

Andrée Désilets. *Hector-Louis Langevin : un père de la Confédération canadienne (1826-1906)*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, 461 p.